

8.4 Conditions d'hébergement...

Début 2012 en France métropolitaine, on estime que 143 000 personnes sont **sans domicile**. Parmi elles, 22 500 dépendent du dispositif national d'accueil pour demandeur d'asile (DNA) et sont hébergées en centres d'accueil ou dans des centres provisoires d'hébergement. Parmi les 120 500 autres sans-domicile, environ 8 000 vivent dans les communes rurales ou dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants et 82 000 adultes vivent dans les agglomérations de 20 000 habitants ou plus. Ces derniers sont accompagnés de 30 000 enfants de moins de 18 ans.

Parmi ces adultes sans domicile dans les agglomérations d'au moins 20 000 habitants, 8 000 sont **sans abri**, et près de 10 000 ont des conditions d'hébergement très précaires puisqu'ils dorment dans des centres qu'ils doivent quitter obligatoirement le matin. Ces conditions d'hébergement concernent davantage les non-francophones (26 % contre 20 % des adultes sans domicile francophones). Les populations concernées sont très majoritairement masculines (91 %), et pour la plupart (88 %) vivent seules. 4 % des enfants sans domicile vivent également dans ces conditions très instables, la plupart auprès d'un parent non francophone.

Plus souvent en famille que les hommes, les femmes sans domicile bénéficient de conditions d'hébergement un peu plus stables. Elles sont moins souvent sans abri et plus souvent

prises en charge par des **services d'hébergement**. 95 % d'entre elles sont hébergées en centre où l'on peut rester dans la journée, en hôtel ou en logement mis à disposition par une association ou un organisme, contre 69 % des hommes sans domicile.

Les sans-domicile partagent souvent leur chambre (ou, pour les sans-abri, l'espace de couchage) avec des personnes qui ne sont pas de leur famille. C'est le cas, en particulier, de 90 % des personnes dans les centres qu'il faut quitter obligatoirement le matin (contre seulement 38 % des personnes dormant dans des centres où il est possible de rester en journée). En hôtel ou en logement fourni par une association, le partage des chambres avec d'autres familles est moins fréquent (respectivement 12 % et 18 % des cas), mais la chambre est souvent partagée par plusieurs membres de la famille : dans plus d'un tiers des cas, au moins quatre personnes occupent la chambre.

L'équipement sanitaire disponible diffère selon le type d'hébergement. Moins de la moitié des sans-domicile résidant en hôtel disposent d'une cuisine ou d'un dispositif pour faire réchauffer un plat, contre 97 % de ceux résidant dans un logement fourni par une association. 95 % des sans-domicile résidant dans ces logements disposent également de sanitaires (WC, douche, baignoire) dans le logement, alors que plus d'un tiers des résidents des hôtels y ont accès dans les parties communes de l'hôtel. ■

Définitions

Sans domicile : personne qui a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation (rue, abri de fortune, gare, métro, centre commercial, jardin public, tente, voiture, y compris les haltes de nuit qui offrent un abri mais qui ne sont pas équipées pour y dormir) ou qui a eu recours à un **service d'hébergement**.

Sans abri : personne qui a passé la nuit précédant l'enquête dans un lieu non prévu pour l'habitation.

Services d'hébergement : regroupent les structures d'hébergement dédiées aux personnes ou aux familles en difficulté sociale. Parmi ces structures figurent les centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS), les centres d'hébergement d'urgence (CHU) et les maisons d'accueil mère-enfant. Dans l'enquête menée en 2012 auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas, les services d'hébergement comprennent en outre les lits halte soin santé et les lits infirmiers ainsi que les lieux mobilisés pour les plans grand froid.

Pour en savoir plus

- « Les sans-domicile en France : caractéristiques et principales évolutions entre 2001 et 2012 », *Économie et Statistique* n° 488-489, Insee, septembre 2016.

... des personnes sans domicile 8.4

1. Nombre de personnes sans domicile par catégorie d'hébergement

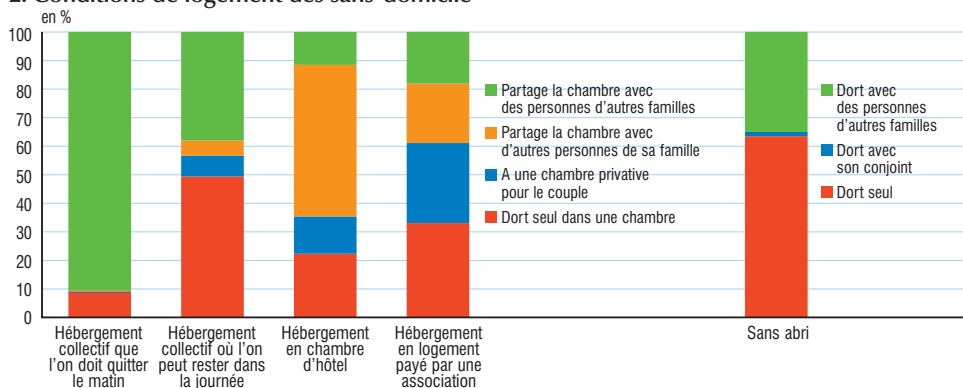
	Sans abri	Hébergement collectif que l'on doit quitter le matin	Hébergement collectif où l'on peut rester dans la journée	Hébergement en chambre d'hôtel	Hébergement en logement payé par une association	Ensemble
Nombre d'adultes sans domicile	8 000	9 800	27 100	13 200	24 100	82 200
<i>dont femmes</i>	500	1 100	9 700	7 300	12 100	30 700
Francophones	6 100	7 500	23 300	7 900	21 500	66 300
Non francophones	1 900	2 300	3 800	5 300	2 600	15 900
Nombre d'enfants sans domicile	700	500	5 900	9 600	13 400	30 100
<i>dont accompagnant des non-francophones</i>	500	500	2 100	4 000	1 800	8 900

Champ : France métropolitaine, agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Lecture : parmi les 82 200 adultes sans domicile début 2012, 8 000 dorment dans des lieux non prévus pour l'habitation, dont 500 femmes. Parmi les 30 100 enfants sans domicile, 700 dorment dans les mêmes conditions.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

2. Conditions de logement des sans-domicile



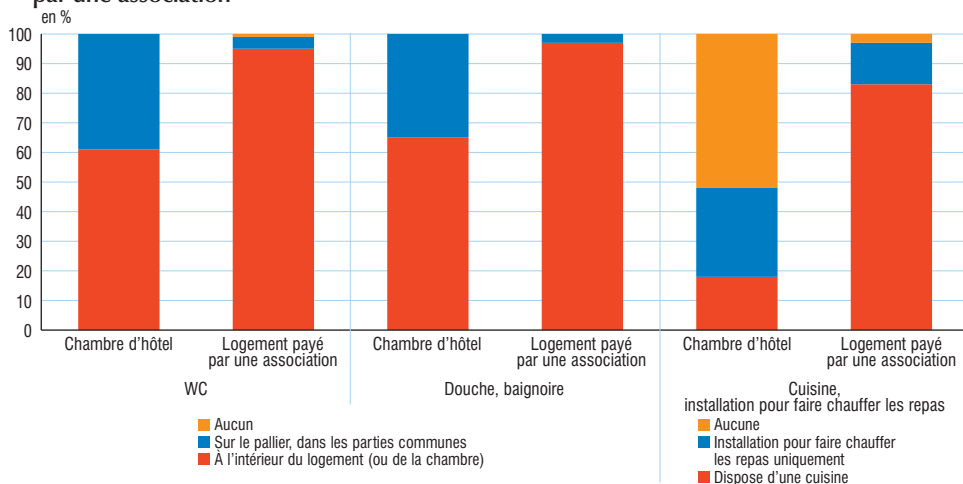
Champ : France métropolitaine, personnes sans domicile francophones des agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Lecture : parmi les sans-domicile hébergés en centre qu'il faut quitter le matin, 9 % bénéficient d'une chambre seule, c'est le cas de 49 % de ceux qui sont hébergés en centre sans obligation de départ le matin.

Note : le questionnaire détaillant les conditions de vie n'est posé qu'aux sans-domicile francophones.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.

3. Équipement mis à disposition des sans-domicile hébergés en hôtel ou en logement payé par une association



Champ : France métropolitaine, personnes sans domicile francophones des agglomérations de 20 000 habitants ou plus.

Lecture : 61 % des sans-domicile hébergés en hôtel disposent de WC à l'intérieur de leur chambre et 65 % d'une douche ou d'une baignoire.

Note : le questionnaire détaillant les conditions de vie n'est posé qu'aux sans-domicile francophones.

Source : Ined-Insee, enquête auprès des personnes fréquentant les services d'hébergement ou de distribution de repas 2012.